

Madame, Monsieur,

Nous sommes habilités à recevoir la taxe d'apprentissage pour le diplôme Master 2 SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'EXPOSITION, de niveau BAC+5.

Cette taxe est pour nous une ressource importante entièrement destinée aux étudiants.

☞ POUR QUELLE FORMATION ?

Fondamentaux du M2 Pro STE :

- Autour de l'exposition
- Domaine de l'art contemporain et de la photographie

☞ POUR QUI ?

Vos futurs collaborateurs, nos étudiants :

- Nombreux projets pédagogiques en partenariat avec artistes et acteurs culturels
- Directement impliqués dans la vie professionnelle durant leur cursus de 3 ans, entre 9 et 18 mois de stages en entreprise,
- Formés « sur le terrain », nos diplômés sont prêts à intégrer vos structures

☞ POUR QUOI FAIRE ?

Ressource importante et indispensable **entièrement** destinée aux étudiants :

- Équipements pédagogiques
- Interventions de professionnels
- Participation aux projets

👉 T. A. UNE QUESTION SUPPLEMENTAIRE ?

N'hésitez pas à nous contacter ! Nous pouvons également vous rencontrer !

Christophe VIART - christophe.viart@univ-paris1.fr

Massaran BAMBA - 01 44 07 84 84 - masterpro@univ-paris1.fr

En acceptant d'affecter votre Taxe d'Apprentissage à notre Master, vous nous aiderez à mieux préparer nos étudiants à la vie professionnelle, et initierez un partenariat entre votre entreprise et notre université

Un grand Merci pour votre soutien par avance !

Christophe VIART

Maître de Conférences - Responsable du Master STE

☞ MASTER 2 SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'EXPOSITION

Le secteur des Métiers de l'Exposition est aujourd'hui en expansion puisque, d'une part, le marché de l'art, en France, tend à reprendre la place qu'il occupait au milieu du XX^{ème} siècle et que, d'autre part, le secteur s'est ouvert à de nouvelles disciplines : photographie, vidéo, arts numériques, mode, design...

↳ Nos étudiants deviennent conservateurs, commissaires d'exposition, scénographes, administrateurs, producteurs d'événements. Ils intègrent le secteur des métiers de la muséographie et de l'exposition. du patrimoine, de l'art moderne et de l'art contemporain dans les structures publiques ou privées, les associations, les fondations, les collectivités territoriales et, plus largement, dans le secteur du marché de l'art et de l'évènementiel lié à ces disciplines. Le cursus bénéficie d'un réseau professionnel d'anciens étudiants travaillant dans ces milieux.

↳ La formation :

- Théorie : apport universitaire (histoire de l'art, esthétique, sémiotique, médiation) permet aux étudiants d'approfondir les bases théoriques indispensables à la mise en œuvre de ces professions
- Pratique : liée directement aux métiers de cette spécialisation, dispensée par des professionnels, *conservateurs, commissaires d'exposition, éditeurs, scénographes, administrateurs, juristes, producteurs d'événements*, permet d'appréhender le monde du travail de ces domaines. Pratique complétée par un stage de trois à six mois
- Pratique de l'anglais : nécessaire à tout projet professionnel, il est un des éléments pédagogiques prioritaires de la formation, avec enseignement en anglais de l'actualité culturelle internationale
- Formation permettant aux étudiants d'envisager le passage des concours de ce domaine.

☞ UN ENVIRONNEMENT D'EXCELLENCE !

Située au cœur de l'Ile-de-France, cette formation bénéficie des richesses des différentes composantes de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

La Mention *Direction de projets ou Etablissements Culturels* dont fait partie le Master *Sciences et Techniques de l'Exposition* est au cœur de l'UFR04, UFR qui propose de nombreuses occasions de découvertes, de rencontres et de réflexions dans les domaines des arts plastiques, des arts du spectacle, du design, du multimédia, de l'esthétique et des études culturelles.

☞ NOTRE EXIGENCE !

Trois années d'études L3, M1, M2 et **l'excellence de l'université** respectée avec une formation :

- ↳ en sciences humaines et sociales de haut niveau : s'adapter aux changements du champ culturel
- ↳ ouverte sur le monde professionnel : stages, voyages d'étude, études de cas, rencontres de professionnels
- ↳ à l'autonomie et la gestion : réalisation de projets thématiques : projets culturels tutorés, projet de conception et de production, projet multimédia, rédaction du projet professionnel
- ↳ ouverture sur l'Europe et l'international : stages et voyages d'étude

☞ NOUS SUIVRE

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître le détail de nos activités, pour être invité aux rencontres à la Sorbonne, aux différents séminaires organisés par les étudiants

Vous désirez transmettre des offres de stage ou d'emploi ? Nous sommes à votre écoute !

Massaran BAMBA - 01 44 07 84 84 - masterpro@univ-paris1.fr

**Comment verser le solde de Taxe d'Apprentissage 2023
Au Master Direction de projets ou établissements culturels,
Parcours SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'EXPOSITION ?**

Le versement du solde est opéré dans le cadre de la Déclaration Sociale Nominative, DSN opérée directement auprès de l'URSSAF.

A compter de fin mai / début juin, vous pourrez via la nouvelle plateforme nationale SOLTÉA répartir le montant versé au profit des établissements / formations souhaités :

Rendez-vous sur

<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>

**Informations utiles afin de retrouver notre établissement sur la plateforme
ainsi que la formation Master 2 STE :**

- Nom de l'établissement : **université Paris 1 Panthéon Sorbonne**
- Code d'habilitation de l'Université **UAI-0751717J**
- Siret **197 517 170 00019**
- Formation : **Master Sciences et Techniques de l'Exposition
(mention Direction de projets ou établissements culturels, cycle 2,
année 2)**